



**PROCES VERBAL REUNION COMITE DIRECTEUR,
VISIO, LE 05 JUILLET 2025
(projet)**

Etaient présents : Madame Catherine DEFOLIGNY, Madame Christel GAVEN-MARY, Monsieur Benoit GUBERT, Monsieur Christophe IMPERATORE, Maître Frédéric MOLINA, Maître Allan PENNACCHIETTI, Monsieur André PIATKO, Monsieur Bruno SERVIGNAT, Madame Marianne WEIBEL

Etaient excusés : Monsieur Damien CABRERA, Madame Aurélie CHAMAYOU, Maître Haïfa JABRI, Monsieur Julien MERAT

Invités présents : Maître Donatella GUERCIA CTF Région Sud, Maître Lionel PLUMENAIL CTS

Début de la réunion à 9h30

ORDRE DU JOUR

- POINT 1 : Mot d'accueil de la Présidente
 - RH : Antoine PHILIPPE
 - Compte-rendu des réunions institutionnelles de la Fédération Française d'Escrime
 - Elections CA CROS Région Sud
 - Convention Comité Corse
 - Vacances au Comité Directeur
 - Kits 1ère touche
 - CQP ALS
- POINT 2 : Approbation du procès-verbal Comité Directeur du 7 avril 2025
- POINT 3 : Licences
 - Point sur les clubs
 - Approbation des tarifs des licences saison 2025/2026
- POINT 4 : Financier
- POINT 5 : Subventions
 - PSF – Attribution
- POINT 6 : Arbitrage (par Maître André PIATKO)
 - JNA du 28 juin 2025
 - Réflexion sur le règlement d'Arbitrage 2025/2026
- POINT 7 : Fête des Jeunes 2025
 - Résultats sportifs
 - Point financier
- POINT 8 : Sportif (par Maître Lionel PLUMENAIL)
 - Championnats de France et Internationaux
 - Calendrier
- POINT 9 : Loisirs (par Monsieur Jean-Marie GROSSELLE)
- POINT 10 : Calendrier des réunions institutionnelles
 - AGO / AG Extra / AGE complémentaire du 4 octobre 2025
- POINT 11 : Informations et questions diverses

Point 1 : Mots d'accueil de la présidente.

« Bonjour à tous

Je remercie toutes les personnes présentes en visio avant des vacances bien méritées pour tous. Le choix de la visio s'est imposé par le peu de personnes susceptibles de venir à Mandelieu et par les fortes chaleurs aussi. On est mieux chez soi comme on dit.

Le pot de l'amitié, offert par la ligue, ce sera pour une autre fois. J'en suis désolée.

Passons à l'ordre du jour et commençons au plus vite afin de ne pas finir trop tard. »

→ Ressources Humaines

Une transaction a eu lieu entre Maître PHILIPPE et la Ligue, ce qui a mis fin à la procédure des prud'hommes. Pour des raisons de confidentialité, le montant de cette transaction ne sera pas révélé. L'affaire est close.

→ Compte rendu des réunions institutionnelles de la FFE

Bilan de l'AGO du 26 avril et des Comités Directeurs du 26 mai et 24 juin dernier :

- Augmentation de la licence de 3 euros votée et approuvée.
- Délégation handi-sport va être demandée (75% pour, 25% contre avec une majorité de ligues contre.)
Objectif : Intégrer toutes les formes d'escrime dans la FFE.
- Grande réussite des championnats d'Europe à Gènes. La France 1ere nation avec 5 titres.
- **M15 :**
 - o Fête des jeunes : n'est pas un championnat de France mais un criterium.
Donc l'an prochain acceptation des étrangers qui participent activement au circuit M15.
- **M20 :**
 - o 3 épreuves nationales
 - o 1/2 finale des championnats de France par équipes
 - o Mise en place d'un classement tournant
 - o Favoriser la performance sur la saison
Qualification au championnat de France par le classement national en retirant le championnat de France de l'an passé.
- **Séniors :**
 - o Pour obtenir une Wild card : obligation d'être inscrit sur une liste élite ou senior ou relève.

→ Election CA du CROS Région Sud

L'élection a eu lieu le 26 avril à Aix-en-Provence.

Madame Christel GAVEN-MARY, présidente de la Ligue, a été élue membre du comité d'administration du CROS.

Un séminaire de rentrée avec tous les membres du conseil d'administration a eu lieu dans la foulée le week-end du 17 et 18 mai, dont une première réunion du conseil d'administration, le dimanche 18 mai.

→ Convention Comité Corse/Ligue

La Présidente cède la parole à Monsieur Pierre VITALI.

Pierre VITALI explique qu'il y a eu un changement de conseillère pour la culture et le sport qui remet en cause la convention et les subventions.

La nouvelle conseillère voulait arrêter la subvention de 15.000 € si la Ligue reste en convention avec le Comité Corse.

Le Comité Corse ne souhaitant pas perdre cette aide, a négocié et a demandé plus de financement car Pierre VITALI souhaiterait maintenir les interventions mensuelles de Maître Sylvie MOILLARD, jusqu'à lors prises en charge par la Ligue.

Suite à cette décision, qui prendra effet au 31 août 2025, nous devons revoir tous les statuts et les logos et retirer le Comité Corse de toutes nos parutions.

Pierre VITALI demande si on peut lui partager notre calendrier et participation au compétition régionale. En ce qui concerne les compétitions fermées mais ouverte à la Corse, il faut voir avec l'extranet si cela est possible.

La Présidente demande si l'ensemble des membres du Comité Directeur donne son accord pour que Pierre VITALI reste au Comité Directeur à titre consultatif. Cette demande est validée à l'unanimité.

→ Vacances au Comité Directeur

Le 18 juin, Maître Julien MERAT nous a fait part de sa démission de membre élu du Comité Directeur. Nous avons pris acte et regrettons vraiment son départ. Nous comprenons et respectons sa décision.

La Présidente s'est entretenue avec lui à Saclay lors de la Fête des Jeunes. Il reste à la disposition de la Ligue a-t-il confirmé. La Présidente a apprécié sa franchise sur le fait qu'il démissionnait faute de temps et qu'il ne pouvait pas pleinement s'investir dans la Ligue.

Nous lui souhaitons également un prompt rétablissement. En effet il s'est fait opérer du genou vendredi dernier.

→ Kits 1ere touche

La Ligue possède 265 kits 1ère touche prêtés à différents clubs. Un kit coûte 95 euros.

Le but de ces kits est de développer l'escrime dans le milieu scolaire et de ramener aux différents clubs de nouveaux licenciés à travers, entre autres, le pass découverte.

En revanche, il a été constaté que 36 kits sont prêtés non pas un club mais à une personne physique, ce qui gêne profondément les membres du Bureau. En effet n'étant rattaché à aucun club, il n'est pas possible pas de mesurer les retombées en termes de licenciés. Ces pratiques sont vouées à disparaître.

Chaque année la ligue a des demandes pour des prêts de kits mais ne peut y répondre car tous les clubs gardent leurs kits.

De ce fait il a été acté en Bureau que la Ligue n'achètera plus de kits 1^{er} touche.

Pour les kits en service, deux solutions sont envisageables :

- 1) que le club qui en a les rachète. Prix à convenir.
- 2) que le club qui en a les rend à la ligue qui les mettra en vente.

Cette décision est motivée par le fait que la gestion de ces kits est très compliquée à suivre.

De plus, chaque club à travers une action ANS/PSF, peut être subventionné pour l'achat de ces kits, contrairement à la Ligue.

A la suite de cette proposition et après débat, il est convenu que le Bureau devra faire une proposition sur le devenir des Kits 1^{ère} touche, ainsi que définir un prix de revente.

Un questionnaire va être fait et une décision sera prise à la suite de cette enquête.

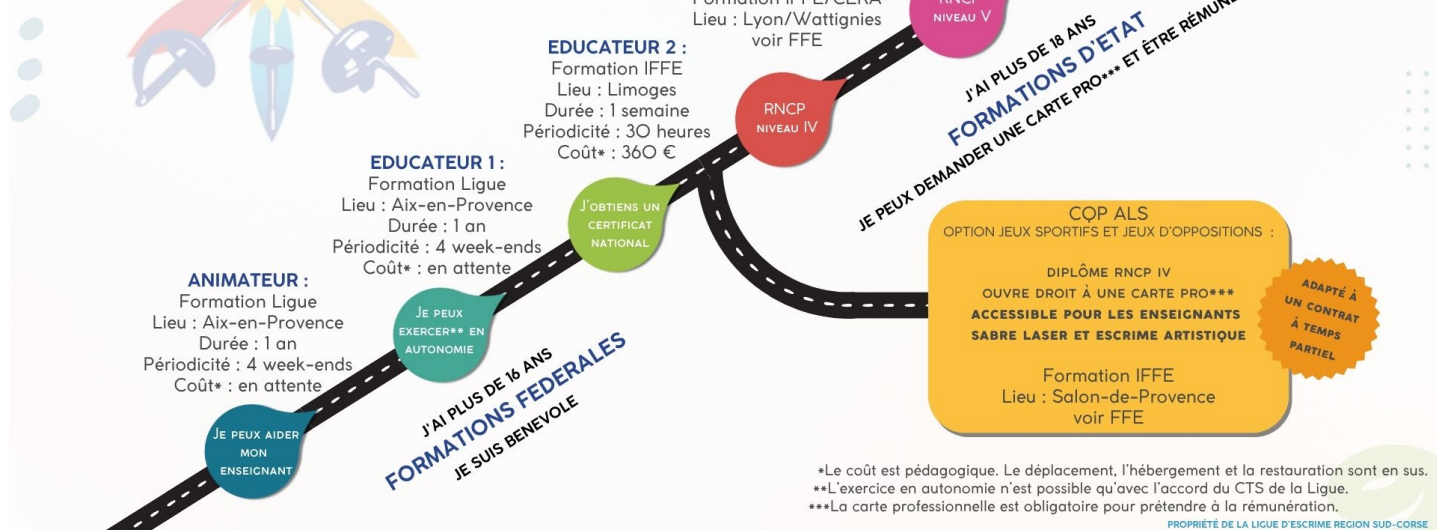
Il est rappelé que la vente de ces kits permettrait à la Ligue d'amortir ces investissements et de combler la diminution des subventions.

→ CQP ALS, option jeux sportifs et jeux d'opposition

Avant de céder la parole à Monsieur Bruno SERVIGNAT, Trésorier de la Ligue, la Présidente présente la signalétique représentant le cursus d'un Maître d'Armes, imaginée par Madame Elodie AYAULT, salariée de la Ligue. La Présidente la remercie vivement pour le travail effectué.

ET SI JE DEVENAIS MAÎTRE D'ARMES ?

PLUS DE RENSEIGNEMENTS EN ÉCRIVANT À
TECHNIQUE@ESCRIME-REGION-SUD.FR



Présentation du nouveau dispositif mis en place par la FFE pour accéder à un CQP ALS avec option jeux sportifs et jeux d'opposition, vers lequel les escrimeurs peuvent se diriger.

Ce CQP, RNCP niveau IV, offre une alternative aux éducateurs 2 qui souhaiteraient enseigner dans un club en complément de leur activité principale ou de leurs études, contre rémunération et en toute autonomie. Le nombre d'heures et d'enfants est limité, mais cela pourrait être une option pour les petits clubs qui ne peuvent embaucher un maître d'arme à temps plein mais qui souhaitent ouvrir ou pérenniser une salle d'armes.

C'est également l'unique formation d'état, permettant aux éducateurs de Sabre Laser ou d'Escrime Artistique d'exercer contre rémunération.

Point 2 : Approbation du PV du comité directeur du 7 avril 2025.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Licences

Au 27 juin la Ligue observait une augmentation de licence de 14,5%, soit 5.026 licenciés (dont 700 pour l'OGC Nice, le plus gros club de France).

Cette hausse s'explique notamment par les effets J.O, le but est de réussir à conserver les licenciés dans nos clubs.

La Présidente rappelle les aides fournies par la Ligue :

Aide arbitrage « bonus » (compte 60430000) : 1.760 €

Aides organisations compétitions (compte 62381000) : 5.320 €

Aides récompenses (compte 62383000) : 1.770 €

Récompense tireurs Championnat de France (compte 62520000) : 2.800 €

Déplacements tireurs Coupe du Monde (compte 62522000) : 2.600 €

Récompense tireurs Championnat Europe-Monde (compte 62523000) : 250 €

Déplacements tireurs tournoi Europe (compte 62530000) : 800 €

TOTAL : 15.300 €

Le Bureau Exécutif de la Ligue a rencontré les présidents des Comités Départementaux pour leur expliquer les changements proposés par le Bureau. Suite à la modification des critères d'attribution des subventions PSF/ANS, la Ligue ne peut plus prendre en charge la réversion de 5 €/licencié qu'elle attribuait aux CD.

De plus, lors de la dernière augmentation des licences faite par le FFE en 2023, la Ligue ne l'avait pas appliquée. Or à l'heure actuelle, nous observons une baisse d'environ 20% des subventions.

Le Bureau a donc pris la décision d'appliquer la même augmentation que celle de la FFE. Un questionnaire a été fait pour les différents CD, à savoir : est-ce que les CD souhaitent appliquer une hausse de 3 € dans leur comité pour combler le manque de 5 €/licenciés de la Ligue ou non ?

Pour les départements du 13, 83, 84 une hausse de 3 € pour les CD sera appliquée.

Pour les départements du 04 et 05, pas de CD en vigueur donc non concernés par la demande.

Pour le département du 06, le choix est fait de ne pas appliquer de hausse de 3 €, le CD indique qu'ils feront des économies pour combler cette perte financière.

Concernant la hausse de 3 € pour la Ligue, nous avons 1 contre, 1 abstention et 6 pour. La hausse de 3€ pour la Ligue sera donc appliquée pour la saison 2025/2026.

En pièce-jointe les nouveaux tarifs de licences par département.

Point 4 : Financier.

Après lecture des documents pas de remarque particulière.
Nous sommes dans l'objectif du prévisionnel.

Point 5 : Subvention PSF.

La Présidente passe la parole à Monsieur Christophe IMPERATORE, référent régional PSF.

- PSF 2025 CLUBS

Les travaux engagés par la commission ad-hoc ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée à la région 68.657 € d'un montant 2025 de 34.328.50 €, au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2025.

Au 6 mai 2025, date limite de dépôt des demandes de subventions, la commission régionale PSF de la Ligue d'Escrime Région Sud-Corse a reçu et enregistré 17 dossiers de demandes de subventions.

Après analyse de la présente commission :

- 4 dossiers sont rejetés car non-éligibles

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du rejet
FFESCR-PACA-25-0001	FAYENCE	NON RENVOYE DANS LES DELAIS
FFESCR-PACA-25-0011	AVIGNON	NON RENVOYE DANS LES DELAIS
FFESCR-PACA-25-0014	AIX AUC	NON RENVOYE DANS LES DELAIS
FFESCR-PACA-25-0017	LES MEES	PAS DE PROJET ASSOCIATIF

- 1 dossier est éligible mais non retenu car ne correspondant pas aux critères de priorisation

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Objet du refus
FFESCR-PACA-25-0021	USV	ACTION FINANCÉE PLUSIEURS FOIS PAR LE PASSÉ, SANS RÉSULTAT NOTABLE.

- 12 dossiers sont éligibles et font l'objet d'une proposition de subvention à l'ANS.

Numéro du dossier OSIRIS	Nom de la structure	Montant demandé	Montant proposé
FFESCR-PACA-25-0001	CE SEYNOIS	4.000 €	3.500 €
FFESCR-PACA-25-0002	CAGNES	1.750 €	1.500 €
FFESCR-PACA-25-0003	GEMENOS	2.000 €	2.000 €
FFESCR-PACA-25-0005	LA CRAU ALPILLES	2.100 €	2.000 €
FFESCR-PACA-25-0006	ARLES	6.000 €	5.028 €
FFESCR-PACA-25-0007	ORANGE	3.800 €	2.800 €
FFESCR-PACA-25-0008	SORGUE	4.000 €	3.000 €
FFESCR-PACA-25-0010	CJEN	3.500 €	3.500 €
FFESCR-PACA-25-0013	THE GUARDIANS	1.500 €	1.500 €
FFESCR-PACA-25-0018	ESCRIME PAYS D'AIX	6.000 €	4.000 €
FFESCR-PACA-25-0019	OGC NICE	6.000 €	3.500 €
FFESCR-PACA-25-0020	MARSEILLE EC	2.200 €	2.000 €
		42.850 €	34.328 €

La FFE nous informe que la campagne d'instruction PSF 2025 n'est toujours pas validée par l'ANS car les dossiers sont en cours de vérification par leurs services.

Malheureusement, des anomalies ont été relevées sur des :

- Déclarations en ZRR alors que le siège social des structures n'est pas enregistré sur ce type de territoire
- Financements uniquement sur des achats
- Interrogations sur la description trop succincte de certaines actions

Tant que ces anomalies subsisteront la mise en paiement l'ensemble de la campagne 2025 ne pourra pas être lancée.

- PSF 2025 DEPARTEMENTS

3 départements ont déposé des dossiers, pour 7 projets. 5000 € étaient à répartir.

3 projets sont financés, pour deux départements.

Voir le compte-rendu que la Présidente a dû réaliser pour la Ligue.

- PSF 2024 EVALUATIONS

Les clubs avaient jusqu'au 30 juin pour déposer les pièces justificatives. Nombreux sont ceux qui l'ont déjà fait et qui sont déjà validés.

Les dossiers des 6 clubs restants seront évalués par mes soins dans le courant de la semaine prochaine, en espérant ne pas devoir demander des versements en cas d'absence de justificatifs. Des contacts ont déjà été établis avec ces clubs pour les accompagner, tout au long de l'année : certains n'ont toutefois pas donné suite.

Pour les évaluations de la campagne 2025, une fiche individualisée a été créée pour préciser quels justificatifs sont attendus, et structurer le retour. Cette fiche sera envoyée à chaque club concerné début septembre aux référents des actions subventionnées.

Point 6 : Arbitrage.

La Présidente passe la parole à Monsieur André PIATKO.

André déplore le manque d'implication des jeunes en formation d'arbitrage.

Les résultats de la dernière JNA ne sont pas au niveau.

Concernant le bilan de la précédente session d'arbitrage, beaucoup ne sont pas arrivés au bout du processus et n'ont pas validé leur diplôme.

Peu de candidats pour continuer dans l'arbitrage et passer le national.

Concernant les formations arbitrages, que nous avons mis en place cette année, certaines ont dû être annulées faute de participants.

Nous avons eu les résultats suivants :

AIX EN PROVENCE							
DEPARTEMENTAL			REGIONAL				TOTAL
EPEE	FLEURET	SABRE	EPEE	FLEURET	SABRE		
inscrits	12	3	8	5	5	4	37
présents	12	3	8	5	4	4	36
validés	11	3	7	5	0	0	26
refusés	1	0	1	0	4	4	10
MANDELIEU							
DEPARTEMENTAL			REGIONAL				TOTAL
EPEE	FLEURET	SABRE	EPEE	FLEURET	SABRE		
inscrits	5	10	2	9	1	1	28
présents	5	9	2	9	1	1	27
validés	4	8	2	6	1	1	22
refusés	1	1	0	3	0	0	5

Une réflexion sur le règlement d'arbitrage 2025/2026, va être engagée.

Point 7 : Fête des Jeunes 2025.

Bilan des résultats à la fêtes des jeunes :

EPEE :

1-INDIVIDUELS

Hommes: 110 tireurs :

75° Mathieu DIJARDIN AMSL Fréjus, 80° Wyatt SALE TVE, 97° Yoann ERRERA CEP Grasse et 108° Cameron HONORE ESL Aubagne

Dames: 112 tireuses :

8° Louisa BERTRAND CE Orange, 72° Lili BLANC-GARIDEL CEP Grasse, 77° Roxane LEROUX-POTTIER et 101° Zoé LEBRETON CEP Grasse

2-EQUIPES

Hommes : 28 équipes

21° Région Sud 1

Dames : 29 équipes

14° Région Sud-Corse 1

27° Région Sud-Corse 2

FLEURET :

1- INDIVIDUELS

Hommes: 109 tireurs

7° Hugo DELEUIL OC Cabriès, 8° Solal PARPEYRAT-FOURNEL AE Avignon, 22° Gabriel AZEVEDO Marseille EC, 40° Louis HOURY EP Aix, 67° Emilien BRIAND SE Mandelieu, 74° Jean-Baptiste GRAVINI EP Aix, 83° Sasha HERRERA EP Monaco et 102° Valentin NIEL OC. Cabriès.

Dames: 111 tireuses

5° Augustine CANCE AE Avignon, 15° Lisa CHIAVARINO Marseille EC, 24° Romane VELLIEUX EP Aix, 30° Mila BUSQUET OGC Nice, 61° Séraphine RIBLET-MULLER EP Aix, 64° Alice VILLEDIEU EP Aix, 73° Claire WEI AE Avignon et 83° Joséana QUIJADA Istres SE.

2- EQUIPES

Hommes: 29 équipes

9° (1er N3 🏆) Région Sud-Corse 1

21° Région Sud-Corse 2

Dames: 30 équipes

5° (1ère N2 🏆) Région Sud-Corse

22° Région Sud-Corse 2

27° Région Sud-Corse

SABRE :

1- INDIVIDUELS

Hommes: 109 tireurs

33° Thomas DE LAAT Gémenos EC, 41° Gabriel BACHELIER Gémenos EC, 42° Yann BOURDON EP Marseille, 47° Matys SILVY CE Draguignan, 51° Lisandru FABBRICINO Gémenos EC, 52° Romain BRUCCI Gémenos EC et 59° Jean-Pierre PEDRE CE Draguignan.

Dames : 110 tireuses :

27° Emma ROUCHIER OGC Nice, 28° Zoé NOEL EP Marseille, 65° Anaïs GROCOLAS EP Marseille, 68° Anaé SONNET EP Marseille, 77° Lou GRONNIER CE Draguignan, 79° Lana BACCAM EP Marseille, 92° Rose CHAMPREDONDE CE Draguignan et 100° Héloïse FABBRICINO Gémenos EC.

2- EQUIPES

Hommes : 26 équipes

13° Région Sud-Corse 1

21° Région Sud-Corse 2

25° Région Sud-Corse 3

Dames: 21 équipes

11° (3° N3 🏆) Région Sud-Corse 1

18° Région Sud-Corse 2

20° Région Sud-Corse 3

Concernant le coût provisoire de la fête des jeunes, le bilan a date est ?

Il faut noter que lors de la fête des jeunes nous avons aussi des sélections au stage de détection M15 :

Augustine CANCE AE Avignon et Hugo DELEUIL OC Cabriès : sélectionnés au stage national de détection m15 fleuret dames et hommes au creps Aix-en-Provence du 14/07/2025 au 18/07/2025

Remplaçant : Solal PARPEYRAT-FOURNEL AE Avignon

Yasmine BIJOU CE ORANGEAIS : sélectionnée au stage national de détection arbitres épée à Wattignies du 06/07/2025 au 11/07/2025

Point 8 : Résultats sportifs.

La Présidente passe la parole à Maître Lionel PLUMENAIL, CTS, pour exposer les résultats sportifs sur les nationaux et internationaux.

Challenge M13 :

FD : Veilleux Romane EPA

SH : Sylvie Matys CE Draguignan

Championnat de France M17 :

ED Equipes : 3eme club d'Orange

SH Equipes : 3eme Gemenos

Championnat de France M20 individuel:

FD N1 : 3eme Solenn Boissier de l'EPA

FH N1: 1er Antoine Spichiger de l'EPA

FHN2 : 1^{er} Paul Aguilera de Marseille EC

SH N1: Julien Feral de Gemenos

Championnat de France M20 Équipes

FH N3 : 1er et 3eme EPA

FD N2 : 3eme Cabries

FD N3 : 2eme EPA, 3eme Marseille EC

SH : 1^{er} Gemenos

Pour rappel,

Pierre Loisel au FH, Anita Blaze au FD sont médaillés d'argent par équipes au championnat d'Europe de Gênes.

Point 9 : Loisirs.

La Présidente passe la parole à Jean-Marie GROSSELLE, responsable de la commission Loisirs.

Pas de gros changement depuis le dernier point fait en avril.

Il y a eu plus de 200 participants cette année sur l'ensemble des rencontres qui ont été proposées. Jean-Marie déplore que certains départements n'organisent pas de rencontre amicale.

Une nouvelle réflexion va être menée concernant les pratiquants qui seraient plus confirmés que loisirs, pour permettre aux loisirs de mieux s'exprimer.

Point 10 : Calendrier des réunions institutionnelles.

D'une part, pour faire suite à la démission de Maître Julien MERAT du Comité Directeur de la Ligue, une AG Elective Complémentaire devra être réalisée en amont de l'AGO.

D'autre part, dans le cadre de la rupture de la convention Comité Corse/Ligue, afin de réaliser la correction de notre dénomination sociale, nous réaliserons une Assemblée Générale Extraordinaire en amont de l'AGEC.

Ainsi, il est indiqué le calendrier suivant :

- 05 juillet 2025 : Annonce de la démission de Monsieur Julien Merat
- 1^{er} août 2025 : Annonce aux clubs et ouverture des candidatures
- 31 août 2025 : Clôture des candidatures
- 5 septembre 2025 : Diffusion aux clubs des candidatures avec convocation aux Assemblées Générales (28 jours francs cf statuts)
- 04 octobre 2025 :
 - 09H30 : Assemblée Générale Extraordinaire – Révision des statuts
 - 10H00 : Assemblée Générale Elective Complémentaire – 1 poste vacant à pourvoir
 - 10H30 : Assemblée Générale Ordinaire – Fin prévue 12H30

Point 11 : Informations et questions diverses.

Quelques nouvelles des clubs :

L'EPA a eu l'organisation d'un circuit Européen U14.

Le Marseille Escrime Club organisera championnat de France M20 au fleuret.

Le Digne-les-Bains Escrime réouvre en septembre.

Maître Donatella GUERCIA, CTF, informe qu'il y a de plus en plus de fille dans les brevets fédéraux. Le calendrier sportif devrait suivre très prochainement.

Pour information Ligue sera fermée du 2 au 24 août 2025 inclus.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la réunion prend fin à 12H30.

Fait à Mandelieu, le 5 juillet 2025.

Benoît GUBERT
Secrétaire Général

Christel GAVEN-MARY,
Présidente